



République française

Département du Cantal

COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 12 avril 2024

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 21/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE</i>
Présents : 8	
Votants : 9	Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Chantal GAY
Pour : 9	
Contre : 0	Représentés : Jean-Pierre ROUSSEL par Catherine MAISONNEUVE
Abstentions : 0	Excusés :
	Absents : Cécile MOMMALIER, Didier CHAMBON
	Secrétaire de séance : Marie-Pierre BABUT

Objet: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - DE_2024_019

Catherine MAISONNEUVE, Maire, demande à l'Assemblée Municipale de se prononcer sur le budget primitif 2024 de la Commune, qui a été présenté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	264 150.15	264 150.15
Investissement	668 843.41	668 843.41
TOTAL	932 993.56	932 993.56

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif présenté dans son intégralité.

Fait et délibéré à Veyrières le 12 avril 2024,

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



Fait et délibéré à VEYRIERES, le 12 avril 2024,

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

